

90 rue d'Amsterdam, 75009 PARIS - Tél. (01) 40.16.98.30
 Bulletin 2/89 - Directeur de la Publication: Claude Beylie
 Rédaction et Réalisation : Philippe J. Maarek

UNE LETTRE OUVERTE DE MICHEL CIMENT A PATRICK SABATIER

Michel Ciment a récemment envoyé une lettre ouverte à Patrick Sabatier concernant la rémunération des services rendus par les Critiques. Le Conseil du Syndicat le rejoint tout-à-fait pour insister sur le fait que toute prestation critique, quelle que soit sa forme, doit être rémunérée. En voici les principaux passages:

«Cher Patrick Sabatier,

Vous avez bien voulu m'inviter à votre émission du 16 mars 1989 pour faire entendre un point de vue critique sur deux films à l'affiche. Je ne peux que me réjouir de votre initiative de laisser la parole quelques minutes aux critiques, dans la mesure où le cinéma n'est plus considéré sur le petit écran, à quelques exceptions près, que comme un objet de promotion, ou un prétexte à conversation sucrées (...)

Toutefois, je ne saurais répondre "positivement" à votre proposition(...) Un de vos collaborateurs m'a fait savoir en effet que votre producteur ne rétribuait pas ceux qui participaient à votre émission.

(suite page 4)

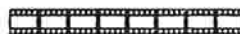
REORGANISATION DE LA SEMAINE DE LA CRITIQUE

Réuni le vendredi 16 juin, le Conseil du Syndicat avait comme principal problème à son Ordre du jour la question de la réorganisation éventuelle de la Semaine de la Critique, afin d'une meilleure efficacité. Le Président, Claude Beylie, y a fait lecture d'un projet de réorganisation. Khemaïs Kayati ayant alors lu une contre-proposition, les deux projets furent mis aux voix. La contre-proposition de Khemaïs Kayati a obtenu 9 voix (contre 6) et a donc été adoptée. Le Conseil a alors voté, puisque cette contre-proposition avait été adoptée, sur la question du nombre de Délégués Généraux, et a décidé qu'il n'y en aurait qu'un seul.

Etant donné l'importance de cette question, le Conseil a décidé de publier dans le Bulletin les deux projets, dans la forme exacte qu'ils avaient lorsqu'ils ont été proposés à son vote, afin que tous les adhérents du Syndicat soient précisément informés.

L'attention des membres du Syndicat est attirée sur le fait que le renouvellement du Comité de Sélection pour 1990, et l'élection du Délégué Général ainsi que du Délégué Général au court-métrage auront lieu immédiatement: les candidatures doivent parvenir au secrétariat avant le 30 juin.

🎬 🎬 🎬 SOMMAIRE 🎬 🎬 🎬



La Réorganisation de la Semaine de la Critique.....	1
Le Projet de réorganisation	2
Le Contre-projet adopté par le Conseil.....	3
Appel de candidatures pour les postes de Délégué Général, Délégué Général au Court-métrage et pour le Comité de sélection de la Semaine de la Critique.....	3
Annonces diverses.....	4
Une lettre ouverte de Michel Ciment à Patrick Sabatier.....	1 et 4

2 PROJET DE REORGANISATION DE LA SEMAINE DE LA CRITIQUE (présenté par Claude Beylie)

A-Objet

- améliorer le fonctionnement de la Semaine de la Critique;
- permettre son développement en affectant clairement les tâches de natures différentes à des responsables précisément désignés;
- leur permettre de travailler, en parfaite coordination, et sans chevauchement de compétences;

B-Nouvel organigramme proposé:

Un(e) Délégué(e) Général(e), élu(e) chaque année et rééligible, chargé(e) :

- de l'animation et de la prospection artistique;
- de la Direction et de la guidance du Comité de Sélection dont il(elle) est naturellement membre de plein droit et qu'il(elle) préside;
- du suivi avec les Cinématographies mondiales;
- de l'insertion de la Semaine de la Critique au sein du Festival de Cannes.

Un Comité de Sélection, élu chaque année et rééligible, formé de sept membres,

- présidé par le(la) Délégué(e) Général(e), auquel se joignent six autres membres;
- chargé du choix des films composant la Semaine de la Critique.

Un(e) Administrateur(trice) Général(e), élu(e) chaque année et rééligible, chargé(e), en liaison avec les Comités de Sélection et plus particulièrement leurs Délégués, ainsi qu'avec le Conseil du Syndicat de la Critique :

- de l'administration, de la régie et de la gestion de la Semaine de la Critique;
- de la coordination des tâches organisationnelles;
- du suivi des relations avec les investisseurs institutionnels et du secteur privé (ce qui exclut, naturellement, tout pouvoir décisionnaire en matière de sélection des films).

Un(e) Délégué(e) au court-métrage, élu(e) chaque année et rééligible, chargé(e), en matière de courts-métrages :

- de l'animation et de la prospection artistique;
- de la Direction et de la guidance du Comité de Pré-sélection des courts-métrages dont il est naturellement membre de plein droit et qu'il préside;
- du suivi avec les Cinématographies mondiales.

Un Comité de Pré-sélection des courts-métrages, élu chaque année et rééligible, formé de trois membres,

- présidé par le Délégué au court-métrage, auquel se joignent deux autres membres;
- chargé de la pré-sélection des courts-métrages proposés au choix final du Comité de Sélection de la Semaine de la Critique.

Un(e) Coordinateur(trice) technique, chargé(e):

- de la coordination des tâches techniques et de secrétariat;
- en liaison avec le Délégué Général, l'Administrateur Général, le Délégué au Court-métrage et le Conseil du Syndicat

Cette dernière fonction est normalement assurée par la personne chargée du Secrétariat du Syndicat

Dans l'esprit de répartition des tâches afin d'une meilleure efficacité qui est celui de cet organigramme, il est évident que tout membre du Syndicat ne peut occuper qu'une seule des fonctions ci-dessus - outre l'incompatibilité éthique soulignée -. D'autre part, l'élection aux diverses tâches est souhaitée dès le début de chaque été afin de permettre que le travail puisse être harmonieusement réparti et préparé.

3 CONTRE PROPOSITION DE REORGANISATION DE LA SEMAINE DE LA CRITIQUE (présentée par Khemais Kayati)

1°/ Il est de la fonction du Délégué Général de:

- alimenter la sélection des films
- chercher des subventions
- trouver des sponsors pour le financement de la Semaine de la Critique
- trouver de la publicité
- organiser le catalogue
- organiser l'accueil des réalisateurs et de leurs films pendant le Festival de Cannes.

2°/Si cette fonction ne peut pas être remplie par une seule et même personne, il est souhaitable qu'il y ait deux Délégués Généraux qui se divisent le travail entre eux dans tous les secteurs et en parfaite harmonie. A ses (ou à leurs) côtés figurera le Délégué Général au court-métrage.

Janine Sartres sera désignée Administratrice Générale.

3°/ La somme allouée par le Syndicat (65.000 F) au Délégué Général devrait être gérée par le syndicat lui-même, toutes dépenses devant être justifiées.

Toute publicité publiée dans le catalogue accordera un pourcentage à déterminer à celui qui l'aura démarchée. Même chose pour le sponsoring.

4°/Le travail de sélection sera complété à l'intérieur du Comité selon les penchants géo-culturels de chacun des membres du Comité. Ce travail sera multiplié par des correspondants dans le monde entier dont les noms figureront dans le catalogue.

5°/Une grande mobilité des membres du comité de sélection est souhaitée dans le monde entier. Le comité de sélection devra être élu dès la fin du Festival de Cannes. Il pourra ainsi être opérationnel dès juillet et efficient dans les nombreux festivals qui se déroulent durant l'été.

TRES IMPORTANT !!

APPEL DE CANDIDATURES

POUR LA SEMAINE DE LA CRITIQUE 1990

Vous avez jusqu'au 30 juin pour candidater:

- AU POSTE DE DELEGUE GENERAL
 - AUX FONCTIONS DE MEMBRES DU COMITE DE SELECTION
 - AU POSTE DE DELEGUE GENERAL DU COURT-METRAGE
-

A moins que vous-même ne soyez pas rémunéré (et, à la lecture récente des journaux, tout me laisse penser le contraire...), il me paraît anormal et immoral que vous acceptiez d'inviter des confrères journalistes dans ces conditions. La reconnaissance soudaine par la télévision de l'activité du critique doit-elle s'accompagner d'un mépris de son droit le plus strict: celui de gagner sa vie? (...)

En acceptant de présenter cette émission, et, dans l'hypothèse, toujours, où vous en êtes salarié, vous auriez dû vous soucier du sort des participants, ou alors renoncer à le faire. (...).»

MICHEL CIMENT

**APPEL DE CANDIDATURES
POUR LA SEMAINE DE LA CRITIQUE 1990**

**-AU POSTE DE DELEGUE GENERAL
-AUX FONCTIONS DE MEMBRES DU COMITE DE SELECTION
-AU POSTE DE DELEGUE GENERAL DU COURT-METRAGE**

DATE LIMITE 30 JUI !

ATTACHES DE PRESSE

La délicate question de nos rapports avec les Attachés de Presse est à nouveau revenue à l'ordre du jour au moment du dernier Festival de Cannes. Plusieurs interventions ont été nécessaires pour éviter des discriminations inconvenantes envers plusieurs de nos collègues. Elles ont finalement été couronnées de succès.

En conséquence, une lettre circulaire va être envoyée par le Président aux Attachés de Presse pour attirer leur attention sur la nécessité de ne pas faire de discriminations, et, surtout, d'exclusives envers un Critique. Au cas où l'un d'entre vous rencontrerait un problème de ce genre, qu'il n'hésite pas à en référer au plus vite au Président ou au Secrétaire Général.

**NOUVELLES
ADHESIONS**

Alain Bellet
(Cinéma 89)
3 boulevard Jules Ferry
75011 Paris

Jean-Jacques Bernard
(Première)
100 avenue Jeanne Léger
78150 Le Chesnay

Pascal Bourdon
(AFP)
1 rue de la Dorette
Tourneville
14800 Deauville

Stéphane Brisset
(Cinéma 89)
62 avenue E. Grasset
appt 38, Porte B
17000 La Rochelle

Joan Dupont
(Hollywood Reporter)
11 rue de Nesles
75006 Paris

Marilyn Fellous
57 rue Custine
75018 Paris

Sabine Fievez
(Les Cahiers du 7e Art)
83 rue du Dessous des berges
75013 Paris

Martine Jouando
(M 6)
18 cité de l'Adour
75019 Paris

Gilles Médioni
(L'Express)
58 rue Caumartin
75009 Paris

**ANNONCES
DIVERSES**

Yves Thoraval a repris depuis le début de 1989 la rubrique "cinéma" du mensuel "France-Pays Arabes"

Francine Aizicovi nous demande de préciser que, contrairement à ce qui est indiqué par erreur dans la listes des membres du Syndicat publiée dans le précédent Bulletin, elle n'appartient plus à la Rédaction de "Cinéma 89" dont elle a démissionné lorsque son Comité de Rédaction a été unilatéralement remanié par la direction.

Abbas Fahdel (11 cité de Cènes, 75020 Paris) recherche toutes photographies de films, anciens ou récents)

**FAITES
ADHIERER
CONFRERES ET
AMIS AU
SYNDICAT !**